

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

Ville de Montréal	Séance tenue le 4 décembre 2002
	Numéro de la résolution CE02 2175

Il est

RÉSOLU

- 1- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal pour avis de motion et adoption de projet, le projet de règlement intitulé «Règlement modifiant le Plan d'urbanisme, Plan directeur de l'arrondissement Plateau Mont-Royal/Centre-Sud (CO92 03386) », afin d'agrandir l'aire d'affectation habitation à l'est de la rue Dorion, entre le boulevard René-Lévesque et l'arrière des lots bordant le côté nord de la rue Falardeau, et d'en recommander son adoption à une séance subséquente;
- 2- de recommander au conseil municipal
 - de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique pour qu'il tienne l'assemblée publique prévue à l'article 109.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, conformément au paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 83 de la Charte de la Ville;
 - de déléguer à la greffière le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique.

Adoptée à l'unanimité.

1020812034
40.003

Signé par Jacqueline LEDUC/MONTREAL le 2002-12-18 09:39:32, en fonction de /MONTREAL.

Frank ZAMPINO

Me Jacqueline LEDUC, avocate

Président du comité exécutif

Greffière